



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 188

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160315

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à des Centres Sociaux - Avenants - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

<p>Politique : <i>Une ville animée, une ville aimée.</i></p> <p>Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur</p> <p>Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative</p> <p>Objet : Attribution de subventions à des Centres Sociaux - Avenants - Approbation.</p>	<p>Délibération n° : 188</p> <p>Dossier : 160315</p>
---	--

□ Rappel et Références :

Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ Motivation et Opportunité :

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il semble opportun d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdits Centres Sociaux qui présentent un intérêt local avéré.

□ Contenu :

1 - Aide aux projets

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Centre Social de Terrenoire-l'Arlequin	Carnaval	1 000 €
	Fête du livre certifié d'études	2 500 €
	Réveillon solidaire	1 000 €
Maison de Quartier du Soleil	Secteur Passerelle	7 500 €
Amicale Laïque Chapelon	Malle handicap	1 700 €
	Conférence des parents	1 000 €
	Vidéo laïcité	1 000 €
Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud	Compost dans le quartier	1 000 €
Les Francas	Ludothèque	12 000 €
	Direction des Affaires Culturelles - Festival Tête de Mule	6 000 €
Amicale Laïque de Côte Chaude	Education - Atelier périscolaire - Complément	317,63 €
Espace Boris Vian	Education - Atelier périscolaire - Complément	203 €
TOTAL		35 220,63 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne.

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 35.220,63 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						

Fonctionnement	35.220,63 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 35.220,63 €
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents suivants dont un exemplaire restera joint au dossier :
 - . avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 4 avril 2016 avec l'association Les Francas,
 - . avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
 - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec la Maison de Quartier du Soleil,
 - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Amicale Laïque de Côte Chaude,
 - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social de Terrenoire l'Arlequin,
 - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Amicale Laïque Chapelon,
 - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Espace Boris Vian.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 44 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Siham LABICH